

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 15 juillet 2019

Date de l'annonce publique : 08/07/2019

Date de la convocation des conseillers : 08/07/2019

Présents JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent(s) ./.

Référence CC.2019-7-15 - 3.2

Point de l'ordre du jour 3.2

Objet Acte notarié - Cession gratuite à la Commune (parcelle sise à Peppange, rue Haute).

### Le conseil communal,

Vu l'acte n° 18.427 du 20 juin 2019, établi par Me Me Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, relatif à la cession gratuite par la société « M2 INVEST PARTNERS s.à.r.l. », ayant son siège social à Luxembourg, d'un immeuble inscrit au cadastre de la commune de Roeser comme suit :

| Section       | N° cadastral | Lieu-dit  | Nature       | Contenance |
|---------------|--------------|-----------|--------------|------------|
| D de Peppange | 623/2707     | rue Haute | place voirie | 1,15 ares  |

Considérant que la cession est faite gratuitement ;

Considérant que l'immeuble ci-avant cédé est évalué à sept cent cinquante euros (750,00,00 €) ;

Considérant que la cession est effectuée dans un but d'utilité publique qui consiste dans la cession gratuite d'infrastructures avec chemin et trottoirs dans le cadre du réaménagement de la rue haute à Peppange ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 18.427 du 20 juin 2019, établi par Me Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, relatif à la cession gratuite par la société « M2 INVEST PARTNERS s.à.r.l. » d'un immeuble sis à Peppange, rue Haute.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 25 juillet 2019

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

